



interverband für rettungswesen  
interassociation de sauvetage  
interassociazione di salvataggio

**Règlement de l'IAS  
pour la formation de secouristes dans le système de  
secours**

## **First Aid niveau 2 IAS**

**(Premiers secours généraux y c. BLS-AED-SRC  
complet)**

**(First Aid IAS Doc. 20)**



L'Interassociation de sauvetage (IAS) est l'organisation faîtière du système de secours médical en Suisse. Elle couvre toute la chaîne de sauvetage, que ce soit au sol, sur l'eau ou dans les airs, du lieu de l'évènement jusqu'à l'hôpital. L'IAS promeut et coordonne le système de secours en Suisse.

Emploi du masculin/féminin dans le texte : pour faciliter la lecture, seul le masculin est employé ci-après. Les analogues féminins ont la même valeur et le même sens.

Toute reproduction, même partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord de l'IAS.

En cas d'ambiguïté, c'est la version allemande de ce règlement qui fait foi.

Le présent règlement a été établi par les personnes suivantes :

### **IAS**

Tobias Meyre  
Christine Gfeller

### **Groupe technique First Aid et First Responder et groupe de travail First Aid**

Daniel Stiefelhagen  
Nicole Heller  
Anja Oehen  
Isabelle Polack  
Andrea Schmid  
Corinna Schön  
Jakob Bähler  
Tom Hoedjes  
Stefan Schneider



## Table des matières

1. Objectifs généraux.....	4
2. Public cible.....	4
2.1 Prérequis.....	4
3. Contenus de formation.....	4
3.1 Assurer les connaissances de base .....	4
3.2 Évaluation du patient selon Smedrix Basic.....	4
3.3 Réanimation .....	5
3.4 Lésions corporelles d'origine traumatique.....	5
3.5 Maladies aiguës.....	6
3.6 Droits, obligations, comportement éthique.....	6
3.7 Informations sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement .....	7
3.8 Contenus/éléments spécifiques au client .....	7
4. Matériel d'enseignement (exigence minimale).....	7
5. Durée du cours .....	8
6. Cours First Aid niveau 2 IAS recyclage .....	8
6.1 Durée.....	8
6.2 Contenus.....	8
7. Décision et entrée en vigueur.....	8
8. Questions.....	8



## 1. Objectifs généraux

La formation pour obtenir le « First Aid niveau 2 IAS » a pour objectif de prodiguer des premiers secours généraux. En font partie l'évaluation, la surveillance et la prise en charge élargies selon les algorithmes Smedrix de personnes accidentées ou atteintes de maladies aiguës (y c. BLS-AED-SRC).

## 2. Public cible

Les présentes normes s'adressent à toutes personnes intéressées, prêtes à acquérir des connaissances et des compétences approfondies en premiers secours dans la vie quotidienne, ainsi que dans les mesures préventives.

### 2.1 Prérequis

- Certificat « First Aid niveau 1 IAS » valide  
ou
- « Attestation BLS-AED-SRC » de moins de 24 mois et Attestation « Cours de premiers secours destinés aux candidats au permis de conduire » de moins de 24 mois

## 3. Contenus de formation

Tous les cours de secouriste du système First Aid IAS répondent aux exigences du Swiss Resuscitation Council (SRC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Ils contiennent le « Top Ten des urgences médicales » (commentaire de l'Ordonnance 3 relative à la loi sur le travail, art. 36).

### 3.1 Assurer les connaissances de base

**Objectif général :** Tous les participants ont le même niveau de formation (First Aid niveau 1 IAS).

**Objectifs spécifiques:**

- Par le biais d'échanges d'expériences, les connaissances de base des participants sont contrôlées et actualisées si nécessaire.

### 3.2 Évaluation du patient selon Smedrix Basic

**Objectifs généraux:** Les participants se familiarisent avec l'évaluation du patient selon Smedrix Basic à l'aide de l'évaluation clinique (sans moyens auxiliaires) et acquièrent de premières expériences avec sa mise en œuvre. Ils en déduisent des mesures immédiates pour sauver la vie et les appliquent correctement.



**Objectifs spécifiques:** Les participants évaluent cliniquement un patient à l'aide du schéma X-ABCDE (sans moyens auxiliaires) et reconnaissent

- les hémorragies mettant la vie en danger,
- les voies respiratoires ouvertes, menacées ou obstruées,
- les signes d'une lésion de la colonne cervicale,
- la fréquence respiratoire,
- la fréquence du pouls,
- l'état conscient à l'aide du schéma AVPU.

### 3.3 Réanimation

**Objectif général :** Les participants connaissent les mesures de base d'une réanimation et les appliquent.

**Objectifs spécifiques:** Les participants :

- appliquent les bases de la réanimation (BLS), y compris la défibrillation automatique externe (AED) chez les adultes et les enfants dans différentes situations (BLS-AED-SRC complet) ;
- sont informés sur la possible intégration de systèmes First Responder.

### 3.4 Lésions corporelles d'origine traumatique

**Objectifs généraux :** Les participants appréhendent la situation dans son ensemble. Ils reconnaissent les lésions et appliquent les mesures de base nécessaires en cas de mise en danger des fonctions vitales. Ils connaissent leurs limites et alertent, selon le besoin, les secouristes professionnels. Ils utilisent les moyens auxiliaires disponibles.

**Objectifs spécifiques :** Les participants :

- décrivent la différence entre les hémorragies artérielles et veineuses. Ils arrêtent les hémorragies mettant la vie en danger en exerçant une pression directe sur la plaie, en appliquant un pansement compressif ou un garrot tourniquet ;
- prennent les mesures appropriées en cas d'obstruction des voies respiratoires. Ils ouvrent et maintiennent les voies respiratoires ouvertes par des mesures manuelles telles que la manœuvre de Heimlich, le « head-tilt-chin lift » (inclinaison de la tête/élévation du menton), la manœuvre d'Esmarch et la position latérale de sécurité;
- appliquent des mesures de stabilisation en cas de suspicion de lésions de la colonne cervicale (prise en attelle de la nuque) ;



- évaluent différentes plaies et les soignent de manière appropriée. Ils utilisent un positionnement adapté à la situation ;
- reconnaissent d'éventuelles lésions à la tête et au dos (y c. un traumatisme crânio-cérébral léger (TCC<sub>1</sub>) en tenant compte de la cinétique. Ils empêchent les lésions secondaires à l'aide de mesures telles que la stabilisation générale et le positionnement (sans moyens auxiliaires) ;
- appliquent une protection contre les intempéries et préviennent l'hypothermie ;
- connaissent les causes et les conséquences de différentes lésions aux yeux et prennent les mesures correspondantes ;
- connaissent les différents degrés de brûlure et prennent les mesures appropriées ;
- reconnaissent les dangers des accidents électriques ainsi que les exigences particulières en matière de protection personnelle, et appliquent les mesures nécessaires ;
- connaissent les différences entre diverses lésions des membres (entorses, luxations, fractures et amputations) et appliquent les mesures nécessaires.

### 3.5 Maladies aiguës

**Objectifs généraux :** Les participants reconnaissent les symptômes de maladies aiguës et prennent les mesures de base nécessaires. Ils prennent soin des personnes atteintes de maladies aiguës jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

**Objectifs spécifiques :** Les participants reconnaissent les tableaux cliniques suivants et prennent les mesures nécessaires :

- Maladie respiratoire aiguë
- Réaction allergique
- Douleurs abdominales
- Maux de tête et douleurs dans la nuque
- Collapsus circulatoire
- Hypoglycémie et hyperglycémie (sans moyens auxiliaires)
- Crise convulsive
- Intoxication

### 3.6 Droits, obligations, comportement éthique

**Objectif général :** Les participants connaissent leurs compétences, les bases légales en vigueur ainsi que les principes éthiques des premiers secours.



- Objectifs spécifiques :** Les participants connaissent :
- les activités des principales organisations de sauvetage (service de sauvetage, police, pompiers, sauvetage aérien, etc.) et l'importance d'une bonne coopération ;
  - la chaîne de sauvetage (version actuelle IAS) ;
  - l'importance de la confidentialité, du devoir de diligence et de l'obligation de protection des données ;
  - les possibilités de soutien psychosocial (p. ex. Care Team) et les services qu'ils peuvent contacter en cas de besoin.

### 3.7 Informations sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement

**Objectif général :** Les participants sont informés sur les offres de formation et de cours.

**Objectif particulier :** Les participants citent des formats de cours complémentaires et les conditions préalables d'admission correspondantes.

- Dans un délai de 24 mois à compter de la date d'émission du certificat de « Secouriste niveau 2 IAS », il est possible de suivre le niveau suivant « Secouriste niveau 3 IAS » au lieu d'un « cours Secouriste niveau 2 IAS recyclage », et d'obtenir ainsi le « Secouriste niveau 3 IAS ».

### 3.8 Contenus/éléments spécifiques au client

Un maximum de 20 % de la durée du cours en heures d'apprentissage peut être consacré à des contenus complémentaires, mais impérativement spécifiques au client (la durée minimale du cours doit dans tous les cas être respectée, et les contenus prescrits doivent être enseignés dans leur intégralité).

## 4. Matériel d'enseignement (exigence minimale)

Le matériel de formation et les consommables généraux doivent être mis à disposition des participants.

Matériel du niveau 1, complété par :

- Garrots tourniquets
- Attelles de membres
- Divers matériels de désinfection des plaies et de bandage
- Matériel de rinçage des yeux
- EpiPen Trainer

Divers outils pédagogiques sont à utiliser pour l'enseignement de contenus de formation (p. ex. modèles anatomiques, affiches, transparents, évtl. modèle en coupe longitudinale de la tête, etc.).



## 5. Durée du cours

Le cours comprend au minimum 21 heures de temps d'apprentissage. L'organisation de formation est libre de prévoir une durée de cours plus longue.

La durée totale du cours doit être répartie sur 3 jours au minimum, et le cours doit être effectué dans les 6 mois.

## 6. Cours First Aid niveau 2 IAS recyclage

### 6.1 Durée

Le cours First Aid niveau 2 IAS recyclage comprend au minimum 7 heures de temps d'apprentissage.

### 6.2 Contenus

- Cours BLS-AED-SRC complet
- Rafrâichissement des thèmes du niveau 2
- Un maximum de 20 % de la durée du cours en heures d'apprentissage peut être consacré à des contenus complémentaires, mais impérativement spécifiques au client (la durée minimale du cours doit dans tous les cas être respectée, et les contenus prescrits doivent être enseignés dans leur intégralité).

## 7. Décision et entrée en vigueur

Le présent règlement a été approuvé et mis en vigueur par le comité de l'IAS le 05.12.2022.

## 8. Questions

Pour toute question, veuillez écrire au secrétariat général de l'IAS.





interverband für rettungswesen  
interassociation de sauvetage  
interassociazione di salvataggio

Interassociation de sauvetage IVR – IAS

Bahnhofstrasse 55

5000 Aarau

Tél. 031 / 320 11 44

Site Web [www.144.ch](http://www.144.ch)

E-mail [info@ivr-ias.ch](mailto:info@ivr-ias.ch)

# 144

pour tous

les cas d'urgences sanitaires

für alle medizinischen Notfälle

per tutte le urgenze sanitarie